

\_\_\_\_\_

1

**BILAN - ACTIF**

**D.G.I. N° 2050** 2  
(2002)

N° 10937 \* 04  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise Y Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 275G Code APE \_\_\_\_\_

Déclaration souscrite en		Exercice N clos le, <u>31122001</u>			N-I <u>31122000</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
€ <input type="checkbox"/> A8 <input checked="" type="checkbox"/> X F* <input type="checkbox"/> A7 <input type="checkbox"/> _____ cocher obligatoirement une case								
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>AA</b>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	<b>AB</b>		<b>AC</b>				
	Frais de recherche et développement *	<b>AD</b>		<b>AE</b>				
	Concessions, brevets et droits similaires	<b>AF</b>	14 752	<b>AG</b>	13 388	1 363	429	
	Fonds commercial (1)	<b>AH</b>	533 571	<b>AI</b>		533 571	533 571	
	Autres immobilisations incorporelles	<b>AJ</b>		<b>AK</b>				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	<b>AL</b>		<b>AM</b>				
	Terrains	<b>AN</b>		<b>AO</b>				
	Constructions	<b>AP</b>		<b>AQ</b>				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>AR</b>	225 610	<b>AS</b>	205 874	19 735	19 289	
	Autres immobilisations corporelles	<b>AT</b>	214 453	<b>AU</b>	154 901	59 551	69 055	
Immobilisations en cours	<b>AV</b>		<b>AW</b>					
Avances et acomptes	<b>AX</b>		<b>AY</b>					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	<b>CS</b>		<b>CT</b>				
	Autres participations	<b>CU</b>	58 439	<b>CV</b>		58 439	58 439	
	Créances rattachées à des participations	<b>BB</b>		<b>BC</b>				
	Autres titres immobilisés	<b>BD</b>		<b>BE</b>				
	Prêts	<b>BF</b>		<b>BG</b>				
Autres immobilisations financières*	<b>BH</b>	42 152	<b>BI</b>		42 152	41 458		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	1 088 979	<b>BK</b>	374 164	714 814	722 243	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	<b>BL</b>	37 350	<b>BM</b>		37 350	27 727	
	En cours de production de biens	<b>BN</b>	49 561	<b>BO</b>		49 561	20 859	
	En cours de production de services	<b>BP</b>		<b>BQ</b>				
	Produits intermédiaires et finis	<b>BR</b>		<b>BS</b>				
	Marchandises	<b>BT</b>		<b>BU</b>				
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>BV</b>		<b>BW</b>				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	<b>BX</b>	558 730	<b>BY</b>	6 194	552 536	816 129
		Autres créances (3)	<b>BZ</b>	303 562	<b>CA</b>		303 562	211 053
		Capital souscrit et appelé, non versé	<b>CB</b>		<b>CC</b>			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	<b>CD</b>	82 252	<b>CE</b>		82 252	
Disponibilités		<b>CF</b>	8 174	<b>CG</b>		8 174	136 822	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	<b>CH</b>	1 974	<b>CI</b>		1 974	4 454	
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	1 041 606	<b>CK</b>	6 194	1 035 411	1 217 046
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	<b>CL</b>						
	Primes de remboursement des obligations (V)	<b>CM</b>						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	<b>CN</b>						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	2 130 585	<b>IA</b>	380 358	1 750 226	1 939 290	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				<b>CP</b>		(3) Part à plus d'un an	<b>CR</b>	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

**1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION**

DEGID SA

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

\_\_\_\_\_

2

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051  
(2002)

2

N° 10938 \* 04  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise _____				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 401 600.....)	DA		401 600	352 035
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		514 983	564 548
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		35 203	35 203
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		39 525	11 752
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		198 622	272 667
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		1 189 934	1 236 206
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		6 301	18 560
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		3 139	6 257
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		4 867	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		374 431	508 458
	Dettes fiscales et sociales	DY		170 801	168 393
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		749	1 413	
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		560 291	703 083	
Ecart de conversion passif* (V)	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		1 750 226	1 939 290	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		560 291	648 646	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			180	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10167 \* 06  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052  
(2002)

2

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SA								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	1 640 652	FE	544 771	FF	2 185 423	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 640 652	FK	544 771	FL	2 185 423	
	Production stockée*				FM	28 702	5 089	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	16 556	5 488	
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	2 230 682	2 159 014
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	418 559	433 698	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(9 622)	(18 855)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	782 936	714 080	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	42 402	41 036	
	Salaires et traitements*				FY	511 576	532 297	
	Charges sociales (10)				FZ	198 662	217 249	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	28 864	27 782
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 993	960
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	1 975 374	1 948 250	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	255 307	210 764	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	45 893	43 336	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		10 551	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	45 893	53 887	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 385	7 760	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	5 385	7 760	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	40 507	46 127	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	295 815	256 891	

CEGID SA

N° 10947 \* 04  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

D.G.I. N° 2053  
(2002)

2

Désignation de l'entreprise SA

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 214	114 193	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 569	428	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		73 384	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	4 783	188 006	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 923	23 926	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 378	10 583	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	17 301	34 509	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(12 518)	153 496	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	84 675	137 721	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 281 358	2 400 908	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 082 736	2 128 241	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	198 622	272 667	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	15 886	14 568
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 488	5 488	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle):		Exercice N		Exercice N - 1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir détail en annexe		17 299		4 783	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
<b>Total</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10169 \* 06  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

D.G.I. N° 2054  
(2002)

2

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise		SA					
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	KA	KB	KC		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	545 533	KE	KF	2 789
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP	KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	217 438	KT	KU	8 171
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	181 364	KW	KX	5 110
			KY	18 637	KZ	LA	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	LE	17 584	LC	LD	4 670
			LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ		
		Avances et acomptes	LK	LL	LM		
	TOTAL III	LN	435 024	LO	LP	17 952	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T			
	Autres participations	8U	58 439	8V	8W		
	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	41 458	1U	1V		
	TOTAL IV	LQ	99 898	LR	LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 080 456	ØH	ØJ	20 741	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	LT	LU	1W		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	LV	548 323	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui	MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	MG	MH	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	MJ	225 610	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	MM	186 474	MN	MO	
			MP	12 912	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	MS	22 254	MT	MU	
			Embballages récupérables et divers *	MV		MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
		Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	NG	12 912	NH	NI	440 063	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	ØU	ØV	ØW			
	Autres participations	ØX	58 439	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières	2E	42 152	2F	2G		
	TOTAL IV	NJ	100 591	NK	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØK	12 912	ØL	1 088 979	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10172 \* 06

6

AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055  
(2002)

2

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>		PA		PB		PC		PD			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	11 533	PF	1 855	PG		PH	13 388		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	198 149	QA	7 725	QB		QC	205 874		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	122 500	QE	14 548	QF		QG	137 049		
	Matériel de transport	QH	18 234	QI	184	QJ	12 912	QK	5 506		
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 795	QM	4 550	QN		QO	12 345		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
<b>TOTAL III</b>		QU	346 679	QV	27 008	QW	12 912	QX	360 776		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	358 212	ØP	28 864	ØQ	12 912	ØR	374 164		
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *				CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES *			
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais établissement et recherche <b>TOTAL I</b>		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		QZ	1 855	2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	Sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	Sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. techniques mat. et outillage		RM	7 012	RN	712	RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	RP	14 548	RQ		RR		3D		3E	
	Matériel de transport	RS	184	RT		RU		3F		3G	
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	RV	4 253	RW	297	RX		3H		3J	
	Emballages récup. et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
<b>TOTAL III</b>		SB	25 999	SC	1 009	SD		SE		SF	
<b>Total général (I+II+III)</b>		SG	27 854	SH	1 009	SJ		SK		SL	
CADRE D		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
		Charges à répartir sur plusieurs exercices						SM		SN	
		Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10949 \* 04

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

D.G.I. N° 2056  
(2002)

2

Désignation de l'entreprise SA									
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour grosses réparations	5L	5M	5N	5P				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	15 268	6U	1 993	6V	11 067	6W	6 194
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	15 268	TY	1 993	TZ	11 067	UA	6 194
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	15 268	UB	1 993	UC	11 067	UD	6 194
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 993	UF	11 067			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								<b>10</b>	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10950 \* 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE\*

D.G.I. N° 2057  
(2002)

2

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

		Désignation de l'entreprise : SA									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	42 152	UV		UW	42 152				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 458		7 458						
	Autres créances clients	UX	551 272		551 272						
	Créance représentative de titres prêtés * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UQ	UU									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 301		2 301						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	14 355		14 355					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 982		4 982					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	281 923		281 923						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	1 974		1 974						
	<b>TOTAUX</b>		VT	906 420	VU	864 268	VV	42 152			
	RENVOIS	(1) Montant des	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	6 301		6 301					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	374 431		374 431						
	Personnel et comptes rattachés	8C	29 141		29 141						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	55 880		55 880						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 704		6 704						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	23 076		23 076						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	59 139		59 139						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	5 617		5 617						
	Dettes représentatives de titres empruntés *	SZ									
	Produits constatés d'avance	8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	560 291	VZ	560 291						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 078	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

N° 10951 \* 04

9

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

D.G.I. N° 2058-A 2  
(2002)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

**1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION**

Désignation de l'entreprise : SA		Exercice N, clos le : 31122001	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint [ ] moins part déductible* [ ] à réintégrer :	WA	198 622
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WE	7 470
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WF	
	Amendes et pénalités (nature : ..CODE DE LA ROUTE.....)	WG	2 439
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*	WI	2 841
		WJ	91
		WK	84 675
Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. *	WL		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	WM	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WN	
		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR	1 769
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.) [SU] Zones d'entreprises* (activité exonérée) [SW] )		WQ	
<b>TOTAL I</b>		WR	297 907
<b>II. DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)* - imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs [WX] imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8P) [WY]	WU	2 813
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WV	
	Régime des sociétés mères et des filiales * ( quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations )	WW	
		WX	
		WY	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre-mer*.	WZ	
	Majoration d'amortissement*	XA	
	Abattement sur le bénéfice ( et exonérations ) { entreprises nouvelles * (art. 208 sexies et quater A, 44 sexies) [SX] Zones d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies) [SY] zone franche Corse (art. 44 décies) [ØT] zone franche urbaine (art. 44 octies) [ØV] entreprises en difficulté (art. 44 septies) [XC]	XB	
		XC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XD	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) [ZI] )		XE	
<b>TOTAL II</b>		XF	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>		XS	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	249 201	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	XJ		
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8S)*	XK		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058-B, cadre I-A, lignes XU à YF)	XL		
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8R)	XM		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	249 201	
	XO		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10952 \* 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

### DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

D.G.I. N° 2058-B 2  
(2002)

Désignation de l'entreprise SA

#### I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

**A - Déficits ordinaires** : déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices 1	Déficits imputables 2	Déficits imputés (ligne XL du 2058-A (1))* 3	Déficits reportables col. 2 - col. 3 4
N-5		XT	XU	
N-4		XV	XW	XX
N-3		XY	XZ	YA
N-2		YB	YC	YD
N-1		YE	YF	YG
TOTAL		YH	YI	

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058 A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO) \* YJ

**TOTAL des déficits restant à reporter** (lignes XX à YJ) YK

#### B - Amortissements réputés différés

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés \*

**8N**

Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs

**YL**

Imputations opérées à la clôture de l'exercice

sur la plus-value nette à long terme (tableau 2058-A ligne WY)

**8P**

sur le résultat de l'exercice (tableau 2058-A ligne XM)

**8R**

Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058-A ligne XK) \*

**8S**

Amortissements réputés différés restant à reporter \*

**YM**

#### II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1<sup>er</sup> bis Al. 1<sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice

**ZT**

#### III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1<sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI \*

**ZV**

**ZW**

Provisions pour risques et charges \*

**8X**

**8Y**

**8Z**

**9A**

**9B**

**9C**

Provisions pour dépréciation \*

**9D**

**9E**

**9F**

**9G**

**9H**

**9J**

Charges à payer

ORGANIC

**9K**

2 841

**9L**

2 813

**9M**

**9N**

**9P**

**9R**

**9S**

**9T**

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)  
à reporter au tableau 2058-A :

**YN**

2 841

**YO**

2 813

↓  
ligne WI

↓  
ligne WU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 10953 \* 04

11

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D.G.I. N° 2058-C 2  
(2002)

Désignation de l'entreprise : SA

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		<b>OC</b>		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		<b>OD</b>	272 667	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)				
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		<b>OE</b>	
<b>TOTAL I</b>			<b>OF</b>	272 667	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	<b>ZB</b>		
		- Réserve spéciale des plus-values à long terme	<b>ZC</b>		
		- Autres réserves	<b>ZD</b>	27 773	
		- Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219-I-f) *	<b>A5</b>		
	Dividendes		<b>ZE</b>	244 894	
	Autres répartitions		<b>ZF</b>		
	Report à nouveau		<b>ZG</b>		
<b>TOTAL II</b>			<b>ZH</b>	272 667	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :	Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	<b>YQ</b>		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	<b>YR</b>		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	<b>YS</b>		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	<b>YT</b>	460 760      404 528	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	<b>XQ</b>	90 957      87 898	
	- Personnel extérieur à l'entreprise	<b>YU</b>	32 208      7 038	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	<b>SS</b>	28 294      30 108	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	<b>YV</b>		
	- Autres comptes	<b>ST</b>	170 716      184 505	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		<b>ZJ</b>	782 936      714 080
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *	<b>YW</b>	16 769      17 769
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) <b>ZS</b>		<b>9Z</b>	25 633      23 267	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		<b>YX</b>	42 402      41 036	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	<b>YY</b>	322 591      293 502	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	<b>YZ</b>	230 738      203 881	
DIVERS	- Montant de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés et correspondant aux dividendes perçus *	<b>ZA</b>		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2001) *	<b>OB</b>	514 471	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	<b>OS</b>		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. <b>JA</b>	plus-values à 19 % <b>JB</b>	Imputations <b>JC</b>	
	Groupe : résultat d'ensemble. <b>JD</b>	plus-values à 19 % <b>JE</b>	Imputations <b>JF</b>	
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. <b>JG</b> 3		Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale. <b>JH</b> 1	N° SIRET de la société mère <b>JJ</b>	
- numéro du centre de gestion agréé * <b>XP</b>				
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [ ] handicapés : [ ] ) <b>YP</b>		20	20	
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * <b>ZK</b>		%	%	
- Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1 <b>ZR</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

**1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION**

N° 10179 \* 06

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

D.G.I. N° 2059-A 2  
(2002)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①)				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*		
⑦		Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥)	Prix de vente*	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME
		⑧	⑨	⑩	⑪	⑫
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+	
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+	
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+	
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+	
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *				+
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				+
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme				-
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *			+	+
<b>Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑪)</b>						
<b>Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)</b>					<b>(A)</b>	<b>(B)</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION



N° 10955 \* 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

D.G.I. N° 2059-C 2 (2002)

Désignation de l'entreprise : SA

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 % ❶ ou 16 % ❷ .

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI ❶ .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes 2001			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	2000		
	1999		
	1998		
	1997		
	1996		
	1995		
	1994		
	1993		
	1992		
	1991		

NEANT

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19 % ❸	Imputation sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter ❺
	à 19 % ❷	à 19 %, 18 % et imposables sur le résultat de l'exercice en application du 2 <sup>o</sup> alinéa de l'article 219 I-a quater ❻			
Moins-values nettes 2001					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture de l'exercice)	2000				
	1999				
	1998				
	1997				
	1996				
	1995				
	1994				
	1993				
	1992				
	1991				

❶ Les moins-values antérieures sur cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values en application des dispositions de l'article 219-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-97). \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

TABLEAU 2059 C

N° 10182 \* 06

15

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

D.G.I. N° 2059-D<sup>2</sup>  
(2002)

formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code  
général des impôts)

(1) ( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SA

**I DÉTERMINATION DU MONTANT A VIRER A LA RÉSERVE SPÉCIALE AU COURS DE L'EXERCICE N + 1 AU TITRE  
DES PLUS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE N**

		Plus-values à long terme taxables au taux de 19 %
Montant NET des plus-values de l'exercice	1	
A imputer éventuellement {	- déficit de l'exercice	2
	- moins-values à long terme	3
	- divers (déficits antérieurs ou amortissements réputés différés)	4
TOTAL des lignes 2 à 4		5
Reste (ligne 1 - 5)	6	
Impôt correspondant	7	
Différence à porter à la réserve spéciale au cours de l'exercice N + 1 (ligne 6 - ligne 7)		8

**II SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	9					
Plus-values des exercices antérieurs affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)		12				
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	14				
TOTAL (lignes 13 à 14)		15				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)		16				

**III INSCRIPTION DES PLUS-VALUES A LONG TERME A LA RÉSERVE SPÉCIALE (EXERCICE N)**

		taxées à 19 %
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent (cadre I, ligne 8 du tableau n° 2059-D correspondant)	N-1	17
Plus-values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices (cadre I des tableaux 2059-D correspondants)	N-2	18
	N-3	19
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice (cadre II, ligne 10)		20
Sommes non affectées à imposer (voir notice) (17 + 18 + 19) - 20		21

**IV RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* ( 5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

TABLEAU 2059 D

N° 11484 \* 03  
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

D.G.I. N° 2059-E [2]  
(2002)

Désignation de l'entreprise : SA

Exercice ouvert le : 01.01.2001 et clos le : 31.12.2001 Durée en nombre de mois 12

**I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE**

Ventes de marchandises	B2	
Production vendue - Biens	B3	2 185 423
Production vendue - Services	B4	
Production stockée	B5	28 702
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	
TOTAL A	B9	2 214 126

**II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	418 559
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	(9 622)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	676 091
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	
Autres charges	C7	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	1 085 028

**III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE**

TOTAL A - TOTAL B	D2	1 129 097
-------------------	----	-----------

\* voir notice au verso

**Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).**

 1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION